

Trente-sept ans, jamais sorti l'hiver

Jonathan Livernois

Numéro 324, été 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90893ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Livernois, J. (2019). Trente-sept ans, jamais sorti l'hiver. *Liberté*, (324), 37–40.

Trente-sept ans, jamais sorti l'hiver

On a oublié un détail dans le débat actuel sur la laïcité : le Québec est né d'un crucifix en 1982. Retour sur notre patrimoine, qui n'a pas quarante ans.

JONATHAN LIVERNOIS

Avant ce printemps, a-t-on déjà songé à décrocher le crucifix de l'Assemblée nationale? En novembre 1946, des témoins de Jéhovah en appelaient à son retrait dans leurs brochures. Maurice Duplessis avait alors réagi vigoureusement, prétextant ce que prétexteront plusieurs de ses successeurs: « Nous sommes dans une province qui a toujours été profondément attachée à ses traditions et à ses convictions religieuses, non pas d'une manière étroite et mesquine, non pas de façon déplacée, mais conformément à nos droits et à la constitution du pays [sic]. » Autrement dit: c'est notre héritage, notre passé, notre patrimoine. Plus récemment, à la fin des années 1990 ou au début des années 2000, le ministre André Boisclair aurait également, dit-on, proposé son retrait. La réponse du premier ministre, Lucien Bouchard, aurait été cinglante: il ne jouerait pas le rôle de saint Joseph d'Arimathie, celui-là même qui avait décroché Jésus de sa croix et avait recueilli son sang.

En sommes-nous encore aux vieilles traces du passé qu'il faut toujours ramener à l'avant-scène, comme si les airs de folklore n'en finissaient plus de résonner ?

Depuis la crise des accommodements raisonnables, en 2007-2008, les gardiens du crucifix se sont multipliés chez les libéraux de Jean Charest, les péquistes de Pauline Marois et, plus récemment, les libéraux de Philippe Couillard. Malgré la volée mangée par ces deux partis aux dernières élections, le nouveau gouvernement caquiste a d'abord gardé le cap, avant de changer d'idée, sans trop qu'on comprenne pourquoi. En octobre 2018, la nouvelle ministre de la Justice, Sonia LeBel, était pourtant convaincue d'une chose: « Qu'on ait un crucifix ou un autre signe symbolique qui, pour moi, fait partie de notre histoire, de notre patrimoine, ne vient pas nécessairement teinter les acteurs qui agissent dans l'enceinte où ce crucifix-là se trouve. » Le ministre de l'Immigration, Simon

Jolin-Barrette, déclarait également: « La position historique de la CAQ est de maintenir le crucifix à cet endroit-là. Il s'agit d'un objet patrimonial. »

Je sais qu'on a beaucoup écrit sur ce crucifix depuis quinze ans. Et on commence à le savoir: Maurice Duplessis l'a fait installer au Salon vert lors de sa première session comme premier ministre, en octobre 1936, sans que personne ne soit vraiment fâché. Notre patrimoine était donc suspendu pour longtemps. Mais le grand coupable n'est peut-être pas Maurice Duplessis, père de toutes nos turpitudes. Retournons moins loin dans notre passé.

Devine qui vient se faire suspendre

En juin 1978, un peu moins d'un an après le dépôt de sa politique linguistique et de la loi 101, le gouvernement Lévesque propose un nouveau projet: la politique québécoise de développement culturel. Il s'agit d'un programme ambitieux, qui décloisonne la notion de culture et la met en relation avec tous les aspects de la vie en société. Signée par Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel, cette politique est l'œuvre de sous-ministres de grande stature intellectuelle: Guy Rocher et Fernand Dumont, qui se sont momentanément dégages de leur travail universitaire pour rédiger les deux grandes politiques du gouvernement péquiste.

La première assemblée publique consacrée à ce livre blanc sur la culture, tenue le 8 juin 1978 au Palais Montcalm de Québec, donne le ton. Lysiane Gagnon, alors correspondante parlementaire à *La Presse*, décrit la scène:

Avant l'arrivée du ministre, les haut-parleurs diffusaient des airs de folklore et des chansons de Vigneault, et l'on a projeté un montage audio-visuel, très bien fait au demeurant, qui reprend la même vision de l'histoire et de la culture que celle du livre blanc.

Commandité par le ministère des Communications, conçu par l'écrivain Michel Garneau qui y prête sa voix avec Dyne Mousso, fait de très belle musique et de gravures et peintures d'époque ainsi que d'images et d'interviews du temps présent, ce montage vise à provoquer cette identification au Québec comme seule patrie: le peuple de Nouvelle-France était déjà différent de celui de la métropole, la Conquête l'a réduit mais il est resté, a survécu, c'étaient

nos pères et nos mères, le concept de nation émerge avec la formation du Bas-Canada, le désir de liberté porté par les Patriotes est écrasé, Lionel Groulx reprend l'idée oubliée à travers les crises et les pauvretés, en 1960 c'est la notion de l'État qui apparaît, et maintenant, on peut penser aux diversités régionales... et puis... Rien dans ce film ni dans l'exposé du ministre n'est agressif ou partisan, ni même strictement politique, à peine aborde-t-on le problème de l'anglicisation, on ne dit pas le mot «souveraineté», on n'évoque aucunement le référendum. Mais pour qui sait entendre et ressentir, tout est très clair, l'histoire décrite dans ce montage trouve son achèvement naturel et logique avec l'indépendance.

Dans ce parcours téléologique, quelle est la place du passé, au juste? En sommes-nous encore aux vieilles traces du passé qu'il faut toujours ramener à l'avant-scène, comme si les airs de folklore n'en finissaient plus de résonner? La préface que le D^r Laurin écrit pour le livre blanc donne à voir une perspective claire: le Québec «doit trouver son propre modèle de développement, son propre dosage d'éléments culturels anciens et nouveaux, grâce auxquels il se reconnaîtra comme étant lui-même¹». Il faut éviter la muséification du passé, la fétichisation de ses traces: dans le livre blanc, on parle des écueils de «la provincialisation», de «l'indigénisme folklorique», d'une «grandissante folklorisation des patrimoines culturels particuliers». On rappelle même que «le totalitarisme étatique voisine fort bien avec la réduction des particularismes culturels à des coutumes folkloriques». Cela ne veut pas dire qu'il faut tout brader: «il faut que l'acquis nourrisse des formes nouvelles, que l'identité s'exprime autrement et dans de nouveaux contextes».

Évidemment, ce n'est pas ce qui va se passer. Depuis les vœux (pieux?) du livre blanc, l'acquis n'a pas nourri grand-chose, sinon la crispation de son image. Pis encore: il a offert une image frelatée de ce qu'il a été. Comment a-t-on laissé la place aux formes nouvelles? En décrochant un crucifix pour en installer un nouveau, fabriqué en 1982. Commence alors la très longue histoire du crucifix postréférendaire, qui rappelle cruellement le concept de «petite noirceur».

1982, année sainte

L'année 1982, c'est beaucoup d'événements. Notamment:

- Le leader parlementaire du gouvernement québécois, Claude Charron, démissionne après avoir volé un veston chez Eaton. Démission, également, du ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, pour les raisons que vous connaissez aujourd'hui mais qu'on ignorait à cette époque;
- La fonction publique québécoise est sur le point de subir une diminution de salaire de 20% sur trois mois, au début de 1983. Ce n'est pas une bonne année pour le gouvernement de René Lévesque et ça paraît au *Bye Bye 82*;
- Notre Constitution prend l'avion à Londres et arrive à Ottawa;
- Les représentations de *Pied de poule* ont lieu à La Polonaise, sur la rue Prince-Arthur. À l'époque, cocaïne, restaurants «Apportez votre vin» et comédie musicale *new wave* cohabitent dans la ville du maire Drapeau;
- La crise économique est sévère – le taux de chômage au Canada approche dangereusement des 11%. Bonne chance avec les taux d'intérêt, gens du passé qui viennent d'acheter une maison;
- Donald Lautrec anime *Lautrec 82* à Radio-Canada;
- Pierre Elliott Trudeau est toujours premier ministre du Canada;
- Le groupe April Wine remporte le Félix de l'artiste s'étant le plus illustré hors Québec. Carole Laure et Lewis Furey repartent les mains vides;
- Le 4 mars 1982, Romuald Dion, un artisan de Saint-Hubert qui fait dans l'art «christique», envoie une lettre à René Lévesque qui va changer le cours de notre histoire.

Extrait:

Monsieur le Premier Ministre,
 Depuis fort longtemps déjà que je regarde les émissions «Débats de l'Assemblée nationale», à Radio-Québec, je remarque le crucifix fixé au mur derrière le siège de l'orateur. Monsieur le Premier Ministre, je sculpte moi-même des crucifix qui n'ont pas l'allure «made in Hong Kong or Tawain [sic]», et je vous offre aujourd'hui, gratuitement, un des miens, pour remplacer le vôtre qui semble de plâtre. [...] Votre tout dévoué,
 Romuald Dion
 Forge Rodi

C'est en tout respect que le bureau du premier ministre envoie cette patate chaude au cabinet du président de l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt. Après quelques échanges de lettres et une vérification auprès des autorités du ministre des Affaires culturelles qui semblent s'en laver les mains comme seul Ponce Pilate savait le faire, un ami du sculpteur apporte le crucifix à l'Assemblée. On l'accepte sans trop se poser de questions. L'interlocuteur dans cette histoire est le chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Antoine Drolet, député créditiste de Portneuf. Le 20 août 1982, Romuald Dion envoie à Drolet quelques précisions sur son travail:

En art christique deux courants chevauchent [sic]. Le courant mystique, c'est la recherche de la beauté plastique et le courant archéologique, soit la recherche à peu près exacte de la crucifixion après presque deux mille ans. Avec l'avènement des derniers développements du suaire de Turin, par une

équipe d'experts américains, nous avons une toute [sic] autre version visuelle et de détails techniques de cette image de l'homme du suaire.

Même si l'Église ne s'est pas officiellement prononcée sur l'image du suaire qui serait celle de Jésus-Christ dans son linceul, la science d'autre part, nous affirme que l'image imprégnée sur ce tissu ne peut être que l'empreinte du corps de Jésus-Christ lors de son ensevelissement.

De plus avec des instruments très sophistiqués, les scientifiques [sic] américains nous ont donné une image tridimensionnelle [sic] de l'homme du suaire accompagnée d'une multitude de détails qui nous était [sic] jusqu'alors inconnus.

Pour appuyer ses dires, Monsieur Dion envoie à Drolet des pages photocopées d'un ouvrage intitulé *La vérité sur le saint suaire de Turin. Preuves de la mort et de la résurrection du Christ*, traduction québécoise de l'ouvrage de Kenneth E. Stevenson et Gary R. Habermas, *Verdict on the Shroud*. Habermas – pas de lien apparent avec Jürgen – est aujourd'hui « Distinguished Professor » à l'Université Liberty, à Lynchburg en Virginie. L'institution, fondée par le télévangéliste Jerry Falwell en 1971, ne ressemble pas beaucoup à l'UQAM.

Résultat : on enlève le crucifix de 1936 – notre patrimoine, je le rappelle – pour installer celui de Monsieur Dion. Il s'agit du crucifix modèle B16C9, que Monsieur Dion vend généralement 618\$. En dollar d'aujourd'hui, ça fait 1 472\$. Certes, ce n'est qu'en 1988 qu'on établira que le linceul de Turin est bel et bien d'origine médiévale. Mais des questions auraient pu surgir en 1982 : le caractère *new age* du bouquin de messieurs Habermas et Stevenson n'aurait pas dû alerter quelqu'un à l'Assemblée nationale ? La preuve de la résurrection, vraiment ? Des « scientifiques » américains ?

Le président de l'Assemblée envoie pourtant cette lettre de remerciements à Romuald Dion le 19 octobre 1982 :

Au nom du Premier Ministre, au nom des députés et en mon nom personnel, acceptez nos chaleureux remerciements pour le don de cette magnifique œuvre d'art. Permettez-moi, du même souffle, de vous féliciter de la science que vous mettez à la conception de vos travaux. Vos recherches en art christique à travers les âges et les peuples, votre intérêt pour les travaux de scientifiques américains sur le suaire de Turin, mais surtout l'intégration concrète de ces résultats à vos œuvres, tous ces faits vous honorent et donnent à vos crucifix un « supplément d'âme ».

Nul doute que les guides de l'Assemblée nationale, qui reçoivent annuellement quelque cent mille visiteurs, sauront intégrer au contenu de leurs explications vos pertinentes observations relatives à l'histoire de vos crucifix. D'autant plus que de nombreux visiteurs s'interrogent sur la signification d'un crucifix au Parlement.

Attention au
chien



C'est peut-être
le vôtre

Drôle de constat : les visiteurs s'interrogent sur la présence et la signification du crucifix, mais plutôt que de réfléchir aux motifs de ces questionnements, la présidence proposera tout bonnement les explications de Monsieur Dion en guise de réponse. L'acquis n'engendre rien de neuf, sinon de l'acquis, qui est de surcroît plus ou moins douteux. Le président Vaillancourt est-il vraiment heureux d'avoir un nouveau crucifix au-dessus de sa tête ? S'en sacre-t-il ? Est-il animé par une volonté d'accueil et d'ouverture envers les citoyens québécois, propre à ce gouvernement qui voyait le parlement comme la maison du peuple ? Crucifix pour crucifix, peu lui chaut ?

Le chemin de croix des fonctionnaires provinciaux

Évidemment, Romuald Dion n'a pas dit son dernier mot. Résumé des épisodes, qui s'échelonnent sur quatre années, du moins si l'on en croit les dossiers d'archives de l'Assemblée nationale que j'ai pu consulter :

Épisode 1. Le clou du crucifix est mal placé, selon ce que révèlent les images des débats télédiffusés. Monsieur Dion en informe le chef de cabinet Drolet. Le 18 novembre 1982, ce dernier annonce que la « remarque relative au clou qui suspend le crucifix a été prise en considération et que des employés du ministère des Travaux publics procéderont dans les prochains jours à la correction de ce détail ».

Épisode 2. Romuald Dion cherche à se perfectionner. Il entre en contact avec le père Julien Harvey, un jésuite fort sympa, écrit à un historien israélien et s'intéresse à un article scientifique du Dr Nicu Haas, anthropologue israélien qui a découvert et étudié les restes d'un crucifié de l'époque de Jésus.

Épisode 3. Insatisfait de son travail à la suite de ses recherches qui combinent des données sérieuses (recherches du Dr Haas) et d'autres qui le sont un peu moins (Stevenson et Habermas), Monsieur Dion écrit au nouveau président de

l'Assemblée, Richard Guay, le 24 juin 1984, pour lui demander de remodeler son crucifix « afin qu'il soit plus conforme à la vérité archéologique de la crucifixion au 1^{er} siècle ». Entretemps, le crucifix de remplacement sera prêté par M^{re} Jean-Claude Turcotte. Le crucifix modifié sera remis le 17 août 1984 à l'Assemblée nationale.

Épisode 4. Le 31 juillet 1984, Romuald Dion écrit à M^{re} Vachon, évêque de Québec, pour lui proposer que le président de l'Assemblée profite de la visite du pape afin de faire bénir le crucifix remodelé de l'Assemblée nationale.

Épisode 5. Le 17 août 1984, l'adjointe au président Guay semble avoir son voyage : « Tout en comprenant la bonne intention qui vous a animé au moment de faire votre demande à Monseigneur Vachon, permettez-moi de vous souligner que si monsieur Guay avait eu l'intention de faire bénir le crucifix de la salle de l'Assemblée nationale par le Saint-Père, il aurait lui-même adressé sa requête à Monseigneur Vachon. » Monsieur Dion s'excusera de ce « lapsus » le 28 août 1984, dans une lettre envoyée au président.

Épisode 6. Le 23 janvier 1985, Monsieur Dion veut encore remodeler une partie du crucifix – les jambes de Jésus et la finition. Il envoie aussi un « Cahier historique du crucifix au “Salon bleu” » avec tout plein d'informations sur la crucifixion et son crucifix. Il termine ce dernier et le renvoie à l'Assemblée nationale en juillet 1985. Entretemps, la correspondance entre les fonctionnaires de l'Assemblée donne à penser que ceux-ci sont un peu tannés de tous ces aléas.

Épisode 7. Le 4 février 1986, Monsieur Dion envoie des annexes à son certificat de 1983 attestant l'authenticité de son crucifix. Entretemps, le Parti québécois a perdu les élections et c'est le député libéral de Saint-Jean, Pierre Lorrain, qui est le nouveau président de l'Assemblée nationale. Lorrain répondra à Monsieur Dion le 11 février pour le remercier de son beau travail.

Fin du dossier.


Notre bicentenaire

Que peut-on donc retenir de cette histoire ? Deux constats s'imposent, il me semble, lorsqu'on a compris que le crucifix patrimonial est plus jeune que moi.

D'abord, c'est le caractère profondément débonnaire des acteurs dans ce dossier. Un sculpteur vous envoie un crucifix, vous le prenez, il le reprend, il modifie les jambes du Christ, il vous le renvoie, vous le suspendez de nouveau, tout le monde se mêle, on pense qu'il date de 1936, mais non, finalement, il a l'âge de Marie-Élaine Thibert. Qu'est-ce que ça veut dire ? D'abord, qu'à l'Assemblée nationale, en 1982, on ne se souciait guère du crucifix. D'ailleurs, des deux crucifix qu'il y avait dans le Salon rouge et le Salon vert (devenu bleu), il n'en reste plus qu'un, dans les archives de l'Assemblée nationale. Où est passé l'autre ? On ne sait pas. Ce n'est que cette année que les archivistes de l'Assemblée ont pu confirmer, à

la suite d'une enquête minutieuse, que le crucifix conservé était bel et bien celui du Salon vert devenu bleu. En 1982, la principale préoccupation, louable, du président Claude Vaillancourt et de son équipe semble être de faire plaisir à un sculpteur de Saint-Hubert. C'est à la fois magnifique et un peu étrange.

Le deuxième aspect, et je m'en voudrais d'accabler le Parti québécois qui file un mauvais coton ces derniers temps, ou depuis vingt ans, c'est la manière dont le parti a consolidé cette idée folle, avec laquelle nous sommes toujours pris : l'acquis peut être, en soi, une forme nouvelle. Comme s'il suffisait de remplacer un crucifix par un autre, plus récent. À cela, il faut ajouter cet étrange sentiment québécois : se sentir plus vieux qu'on l'est vraiment. Jacques Ferron l'écrivait dans ses *Historiettes* : « *Vraiment on ne peut assumer que le passé qu'on a vécu.* Voilà une toute petite vérité, valable pour les peuples comme pour les individus, que les faiseurs d'édification nationale auraient dû méditer : ils ne nous auraient pas foutu le complexe de l'enfant-*né-bicentenaire*. » Ferron parlait de l'histoire cléricale canadienne-française qui rebondissait jusqu'au Déluge. Évidemment, on ne pouvait que sentir, à la fois, un vertige et une grande confiance en soi devant tout ce passé d'emprunt.

En contexte contemporain, ça se traduit par cette impression tenace qu'un crucifix (fabriqué en 1982) représente tout notre patrimoine. Le temps est assez distendu par chez nous. Trente-sept ans suffisent, dirait-on, pour comprendre que la mémoire est diablement courte pour des gens qui pensent regarder très loin en arrière. Par chance, quand ils se retournent sur un dix sous, qu'ils changent d'idée et qu'ils retirent notre patrimoine du Salon bleu, ça fait peut-être moins mal. 

♦ **Jonathan Livernois** est professeur de littérature, théâtre et cinéma à l'Université Laval. Il a récemment fait paraître *La révolution dans l'ordre. Une histoire de duplessisme* (Boréal, 2018).

1. *La politique québécoise de développement culturel. Volume 1. Perspectives d'ensemble : de quelle culture s'agit-il ?*, Québec, Éditeur officiel, 1978, p. 5.